



Conseil de paroisse, procès-verbal du 30 janvier 2023

Note: PV rédigé le 3 février par JFM et envoyé pour examen jusqu'au mardi 8 février.

Présents: JF Mabut, Gisèle Gaud, Véronique Crettenand, Christophe Cortiglia, Bernard Blondin, Elie Maomou. Pierrette Sapey

Membres du CC et du CUP: Marianne Richeux, Bernard Dusonchet

Excusés: Jérôme Dusonchet, Elie Maomou

PV: JF Mabut

La séance est ouverte à 18h20.

L'ordre du jour envoyé le 17 janvier est adopté

Le [PV de la séance du 5 décembre 2022](#) est adopté

Informations de la présidence (JFM)

- [Agenda Compesières 2023](#) . Il est régulièrement mis à jour et accessible sur Compesieresinfo.blogspot.com
- Le président a envoyé le 27 janvier une nouvelle édition des [Informations du Conseil](#).
 - Véronique, Bernard, Marie-Thérèse, Jean-François participeront à la rencontre des membres des conseils de paroisse, de communauté et de l'UP samedi 4 février avec Charles Morerod, évêque de notre diocèse. Charles Morerod confirmera le prochain départ de notre abbé administrateur Eli Maomou, rappelé par son évêque de Kankan en Guinée.
 - Le repas de retour du 100e anniversaire de l'orgue dont les comptes font apparaître un bénéfice de 7 fr 55 pourrait avoir lieu les 15 ou 16 mai.
 - L'examen des grands équipements techniques de l'église et de la salle St Sylvestre se poursuit. Il est demandé à Christo de (Orgue 21, équipement salle, poubelles et cendriers sur le domaine public communal)
 - Une demande de subvention par les organisateurs de la Conférence de Carême 2023 est acceptée. 100 fr seront versés.
 - Le site Theodia qui offre aux internautes les horaires des messes dans plusieurs milliers d'églises en Europe et dans le monde est jugé digne d'un soutien. 100 fr seront versés.
 - Le contrat d'assurance accident Helsana contracté pour notre ancienne secrétaire comptable a été dénoncé indique Bernard Blondin. Bernard Dusonchet estime que la paroisse devrait conserver un tel contrat afin de couvrir les bénévoles de notre paroisse. Il ne s'agit pas du même contrat

mais d'un contrat couverture LAA en cas d'accident d'un bénévole dans l'activité paroissiale. (coût CHF 100.-) Bernard Blondin demandera à notre agent d'assurance Helvetia d'étudier la chose dans le cadre de la révision en cours de l'assurance incendie et RC.

- Messe foot du 12 mars 2023. Après avoir été en 2022 à l'initiative de deux messes musicales, Michel Favre s'est mis en tête d'organiser une messe pour les footballeurs passés et présents du Compesières FC. Elie Maomou a reçu le projet le 19 janvier. Sans réponse à ce jour. Bernard Dusonchet suivra le dossier avec Michel.

Boucllement des comptes 2022, budget 2023 (B Blondin)

- Comptes 2022,
 - Les comptes ont été envoyés avec les informations du Conseil du 27 janvier.
 - Bernard présente le document tel qu'établi par notre comptable Annick Roman. L'exercice 2022 boucle avec un bénéfice de 14'882 fr 95, grâce notamment à une recette extraordinaire de 8018 fr 65 (remboursement de droits d'enregistrement payés en trop dans le cadre de l'échange avec la commune), tempérée par des dépenses extraordinaires: 3000 fr à l'Ukraine et des remerciements dans le cadre du 100e de l'orgue. Ce bénéfice est porté au bilan et vient s'ajouter à des fonds propres comptabilisés à hauteur de 3.9 millions de francs.
 - Le président fait remarquer que la présentation des comptes tels que soumis au Conseil ne suit pas l'usage qui veut que l'on puisse comparer l'exercice précédent et le budget.
 - Il a établi ce document comparatif, grâce auquel il a détecté deux factures manquantes ou enregistrées dans d'autres rubriques. Il s'agit 1) du versement à l'ECR de 20% des recettes des mariages et funérailles et 2) de la cotisation de 4 fr 50 par catholique. Le président dit avoir signalé la chose à notre comptable. *(Note: le lendemain de la séance du Conseil, il est apparu que la cotisation 2022 de 3320 fr a bien été versée à l'ECR mais comptabilisée dans une rubrique erronée. En revanche, la ristourne de 20% sur les recettes Mariages, Funérailles Baptêmes a été oubliée. Elle s'élève à 1922 fr.)*
 - La discussion est ouverte . Bernard Blondin demande si on peut renoncer à payer la cotisation à l'ECR. Le président explique que cette cotisation a été instaurée au début des années 2000 quand l'ECR faisait face à de gros déficits. Il a appris que Veyrier avait décidé de renoncer à ce soutien. A vérifier. En l'état, il estime que notre versement est dû pour 2022 et pour 2023. Bernard Blondin est chargé d'examiner cette question et de faire une proposition au Conseil durant l'année.
 - Cette renonciation est en lien avec le loyer de l'appartement que la paroisse possède dans la PPE RozArchamps. Le fait que ce loyer est inférieur au prix du marché est déjà une contribution de notre paroisse en faveur de l'ECR. A ce propos, la question est soulevée des réserves de rénovation de cette PPE qui sont très faibles. Bernard Dusochent qui habite dans la PPE BellArchamps note que les propriétaires paient davantage et ont constitué une réserve de 400'000 fr . Bernard Blondin est chargé d'investiguer cette question des réserves dans la perspective de travaux à venir concernant la chaufferie et l'isolation de la toiture. L'appartement nécessitera aussi à terme une rénovation intérieure.

- Avec les corrections à venir, les comptes 2022 sont considérés comme adoptés

- **Vérification des comptes.**

Bernard Blondin convoquera une séance pour la vérification des comptes avec Annick Roman, Michèle Bochud et Michel Gaud.

- **Budget 2023**

Le projet de budget 2023 est présenté dans la même forme que les comptes 2022, sans comparaison possible avec les exercices antérieurs. Il affiche un excédent de revenus de fr pour un total de dépenses de fr. Il ne prévoit pas de dépenses extraordinaires mais introduit un montant de 6000 francs pour doter un fonds de rénovation.

Le président fait remarquer que la seule pompe à chaleur et la ventilation de la salle paroissiale nécessiteraient un amortissement de 4000 fr par an (100'000 fr sur 25 ans).

(NB: les documents comptables seront publiés aussitôt les dernières corrections faites)

Finances, gestion, locations

- **Souscription paroissiale.**

Le Conseil renonce à lancer une souscription en 2023.

- [Tarifs et règlement de location 2023 de la salle St-Sylvestre et de l'église.](#)

Le tarif de la salle St-Sylvestre est adapté, celui de l'église ne change pas. Pour la salle, le tarif de base passe de 500 fr jusqu'à 40 personnes à 600 fr jusqu'à 50 personnes. Les rabais sont désormais exprimés en francs et non plus en pour cent, ce qui est favorable aux habitants de la paroisse et aux familles qui utilisent l'église (notamment lors de funérailles). Le tarif en vigueur est accessible sur compesièresinfo.blogspot.com. (voir en annexe)

- **Groupe de gestion au quotidien des locations de la salle St-Sylvestre**

En 2022, le président a fonctionné comme gérant du centre paroissial, élaborant les modalités et les tarifs, recevant les demandes de location, faisant visiter la salle à l'occasion, tenant à jour un classeur des locations, remettant les clés, contrôlant la restitution, nettoyant à l'occasion la salle, gérant avec la Ptite Bouffe plusieurs petits problèmes techniques. Le loyer est enregistré par notre comptable mais les recouvrements ont été fait par le président. Bref, un gros investissement en temps. Il manque toujours des informations et des modes d'emploi. Les rangements sont restreints. Il conviendrait d'apporter de nouveaux aménagements (bar armoires dans la grande salle, rayonnage dans la cuisine). Le président n'a pas eu le temps de réaliser un projet de cahier des charges précis. le sujet est donc renvoyé à la prochaine séance.

Orgue 21 (V. Crettenand)

- Le rapport de la commission tripartite, une convention et un règlement remis au président le 17 janvier sont accessibles sur le site Compesières Info dans les documents de la présente séance. Tous les membres disent en avoir pris connaissance ainsi que dans l'article [Le projet Orgue 21.](#)

- A la demande du président, le bureau du Conseil a accepté de consacrer une séance spéciale à ce sujet. Elle aura lieu le 27 février à 18h15 à Compesières.

Bâtiments (C Cortiglia, B. Blondin)

- Chauffage de l'église. Il a fallu deux interventions de la Maison Sauter fin octobre et mi-décembre pour réguler le chauffage de l'église selon les vœux du Conseil: maintien d'une température de 10 degrés à l'intérieur de l'église et enclenchement du chauffage lorsque la température extérieure descend au-dessous de 10 degrés. Résultat, la consommation de gaz est fin janvier dix fois inférieure à la moyenne des dix dernières années.
- Contrôle de l'installation électrique de l'église. La société Securelec (François Charrot) a procédé au contrôle de l'installation de l'église. Son rapport est attendu. Son intervention est sans doute à l'origine d'une panne qui a affecté l'écran de commande du chauffage sous le tableau des interrupteurs dans la sacristie. La messe du 29 janvier a dû être célébrée dans la salle paroissiale. (Sauter est venu réinitialiser l'écran jeudi 2 février)
- Chauffage de la salle St Sylvestre. Stucker est venu expliquer la régulation. Celle-ci est complexe et ne peut pas en l'état être pilotée depuis un smartphone. Il faudrait changer la commande. Coût prévisible: 10'000 fr. A noter que la Maison des Amis montagnards construite dans l'ancienne chapelle du Petit-Lancy dispose d'une régulation depuis un smartphone.
- Système d'air pulsé de la salle St Sylvestre. Couplé à la pompe à chaleur, un imposant système d'air conditionné contribue à l'aération du centre St Sylvestre (Il n'a pas été encore investigué quelle est la consommation électrique de ce système vs la PAC). Ventil Energies est venu inspecter la ventilation de la salle St Sylvestre. Le contrat d'entretien est arrivé à échéance en 2021 et n'a pas été renouvelé. Résultats, les filtres sont encrassés et doivent être changés. Ventil Energies a envoyé un projet de contrat d'entretien (1615 fr par année). Christophe Cortiglia a pris contact avec la maison PERRIER, ARRIOLA MONTENEZ & Cie de Plan-les-Ouates. Il doit nous faire rapport sur un éventuel changement de prestataire. A suivre, le changement des filtres.
- Serrure (porte principale église), Gisèle réclament une fois de plus qu'on réinstalle l'ancienne poignée sur la porte d'entrée. Christophe Cortiglia fera le nécessaire. Il relancera la maison Louis Genève pour savoir si un système "rustique" de fermeture automatique peut être mis en place et à quel prix.
- Portes coulissantes salle. Davide Allegra de Gilgen Door System est venu contrôler la porte coulissante de la cuisine, Un produit lubrifiant a suffi à faire disparaître le chuintement de la courroie d'entraînement. Nous avons alors décidé de placer cette porte en mode manuel, sans modifier l'asservissement à l'alarme incendie..
- Sécurité incendie. La question d'un contrat d'entretien du système d'alarme incendie avec Siemens (2600 fr par an) est toujours à l'étude. En revanche, après examen de la question avec notre agent d'assurance, nous avons renoncé en l'état à passer un contrat d'entretien pour les extincteurs. Les extincteurs existants (cinq Alpina à la salle et deux Sicli à l'église) ont été contrôlés et sont tous en ordre.
- La mise à jour des modalités d'entretien des grands équipements (chaudière à gaz Vaillant, PAC Stucker, ventilation Ventil Energies et Traitair, régulation Stucker et Sauter, circulation Bosson-Bosson, alarmes Siemens, cuisine CFM Équipements) est en cours. Christophe Cortiglia établira un classeur par chaque grand équipement afin d'y consigner tous les événements utiles pour un suivi.

- Nettoyages ordinaires, vitres, grands nettoyages 2023. Ce point n'a pas été traité. Christophe est prié de faire le point pour une prochaine édition des Informations au Conseil
- Inventaire. L'inventaire de la paroisse est toujours en attente.
- Assurances. Il est prévu de faire le tour du propriétaire avec notre agent d'assurance. Christophe Cortiglia et Bernard Blondin sont priés de fixer une date.
- Sono de l'église. L'avant veille de Noël, votre président a procédé à un essai de la sono qui a émis un son Larsson assez puissant. Contactée, la maison Père TV a pu heureusement venir régler le système. Il propose l'installation d'une table de mixage.

Projets en attente

- Bilan d'une année sans Bulletin paroissial (sondage)
- Envoi d'un tous ménages aux habitants de Bardonnex
- Nouveau site internet de l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias
- Projet «Solaire, empreinte environnementale de la paroisse »
- Projet groupement des « Amis de Compesières »
- Fichier catholique 2023
- Livre d'or des pèlerins de Compostelle

Divers et propositions individuelles

Bernard Dusonchet souhaite voir afficher un grand code QR pour permettre aux visiteurs de faire un don. Le président indique qu'il y a à disposition des bulletins de versement identique celui qui peut être téléchargé sur Compesières Info.

Prochaines séances:

- Lundi 27 février à 18h15 à Compesières. Rapport, convention et règlement Orgue 21
- Lundi 27 mars à 18h15 à Compesières. Adoption des rapports pour l'AG.
- AG Compesières, lundi 3 avril à 20h.

Annexe: Tarif 2023 du Centre paroissial St-Sylvestre



PAROISSE DE COMPESIÈRES
Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon
Courriel: compesieres@cath-ge.ch
Info: <http://compesieresinfo.blogspot.com>



Règlement et tarif de location 2023 du Centre Saint-Sylvestre



Ancienne dépendance de la Commanderie de Compesières, demeure des chevaliers de Malte jusqu'à la Révolution française, le centre Saint-Sylvestre offre au rez-de-chaussée une grande salle pouvant accueillir 80 convives assis ou une centaine debout. Une salle à l'étage convient pour des réunions de travail ou des fêtes de famille jusqu'à 30 personnes. NB : La salle est louée au restaurant scolaire de Bardonnex de 10h à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf vacances scolaires.

Tarifs et modalités de location

- | | |
|---|---|
| 1 Réception Durée 4 heures. Dès 15h en semaine, dès 9h le week-end : | 500 fr |
| 2 Journée entière Accès cuisine, prix fixe jusqu'à 50 personnes : | 600 fr |
| Par personne supplémentaire (max 80 personnes) : | 10 fr |
| (Disponible dès 15h en semaine, dès 9h le week-end, jusqu'à 4h le lendemain) | |
| 3 Salle du 1^{er} étage (tous les jours, de 8h à 4h le lendemain : | 300.- |
| 4 Tarif associations (par jour) | Grande salle : 400.- Salle du 1er : 200.- |

Rabais accordés aux particuliers pour la grande salle

1. Un rabais de 100 fr est accordé pour les locations du lundi au jeudi.
2. Un rabais de 100 fr est accordé aux habitants de la paroisse de Compesières.
3. Un rabais de 100 fr est accordé aux usagers de l'église

Contact: JF Mabut 079 400 11 18 (WhatsApp de préférence) ou compesieres@cath-ge.ch

NB : Pour la location de l'église de Compesières, voir formulaire ad hoc sur compesieres.blogspot.com